

échanges par le passé, et par l'expérience enregistrée par le Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le gouvernement est fermement engagé à l'objectif de libéralisation du commerce multilatéral. L'accord de libre-échange canado-américain constitue une étape importante à la réalisation de cet objectif. Il lance également au reste du monde un signal retentissant de l'importance d'abaisser les barrières commerciales. Cet accord fournit un élan supplémentaire à la ronde courante de négociations du GATT et institue un modèle pour les accords commerciaux multilatéraux éventuels qui comprendront le commerce des services et de l'agriculture.